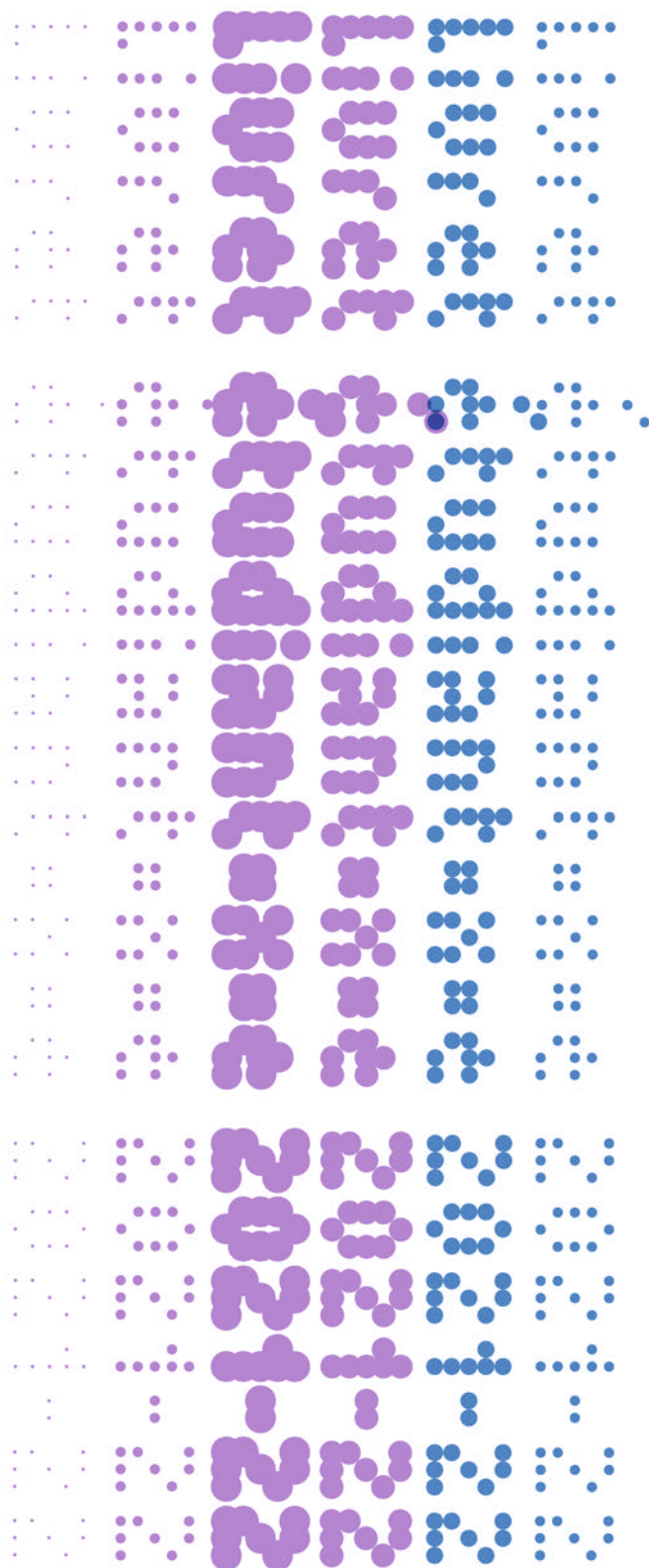


LIVRET ÉTUDIANT•X•E
2021-22



GUIDE D'INSCRIPTION & INFOS
PRATIQUES DE L'ÉCOLE

1	GUIDE D'INSCRIPTION		
3	ÉTAPE 1 : VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE		
4	DOCUMENTS INSCRIPTION ADMINISTRATIVE		
4	ÉTUDIANT.E.S BELGES ET EUROPÉEN.N.E.S.		
5	ÉTUDIANT.E.S NON EUROPÉEN.N.E.S.		
7	JUSTIFICATION DE VOS ANNÉES : travail / études supérieures / demandeur d'emploi / autres.		
8	ÉTAPE 2 : L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE (PAE)		
9	ÉTAPE 3 : CRÉER VOTRE COMPTE ET VOTRE ADRESSE E-MAIL		
9	PETIT GLOSSAIRE		
11	L'ÉCOLE LE 75		
14	L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE		
17	LES LIEUX D'ACTIVITÉS DU 75		
19	ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES		
20	CONSEIL ÉTUDIANTS.ES ET AIDE AUX ÉTUDIANTS.ES		
24	MESURES COVID		
			

Vous avez réussi les épreuves
d'admission, bravo et bienvenue !
Vous n'êtes cependant pas encore
officiellement inscrit·e à l'ESA LE 75.
Que vous reste-t-il à faire ?

ETAPPE 1

VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

→ Avant le 9 octobre 2021

Elle vous permettra d'être définitivement inscrit·e
comme étudiant·e Vous pourrez alors recevoir
diverses attestations, votre carte de l'étudiant·e,
votre adresse e-mail Le 75, etc...

Où ?

Au secrétariat du 75, Site Debecker,
av. Jean-François Debecker 10 - 1200 Bruxelles

Quand ?

Les horaires du secrétariat sont :
→ les lundis, mardis, mercredis et vendredis
de 8h à 13h et de 13h45 à 16h
→ Les jeudis de 13h30 à 16h

Contacts

Général : 02 761 01 21
Inscriptions : 02 761 01 24
Comptabilité : 02 761 01 22

Attention

Merci de vous munir de votre dossier complet
(voir liste en page 4), avec les documents originaux.
Il sera également obligatoire de présenter
la preuve de paiement du minerval sur le compte
bancaire suivant :

IBAN : BE60 0882 0283 4570
BIC : GKCCBEBB
NOM : ESA Le 75

Une question ou un problème qui concerne
le paiement ? Envoyez un e-mail à
compta@le75.be



LISTE DES DOCUMENTS INDISPENSABLES À VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE :



POUR LES ÉTUDIANT·E·S BELGES ET EUROPÉEN·N·E·S

Liste des documents à apporter obligatoirement lors de votre inscription si cela n'a pas déjà été fait lors de votre pré-inscription.

1 • Pièce d'identité

Carte d'identité belge

2 • Certificats et diplômes

CESS belge :

- En 2021 : formule provisoire cachetée et signée par la direction de l'établissement
- Avant 2021 : diplôme homologué

3 • Certificats et diplômes étrangers

→ Si vous possédez votre équivalence définitive :

- Décision d'équivalence des études secondaires
- Diplôme ou certificat étranger
- Relevé de notes lié

→ Si vous êtes en attente de votre équivalence définitive :

- Diplôme ou certificat étranger
- Relevé de notes lié
- La preuve de dépôt de la demande d'équivalence ou équivalence provisoire
- Justificatifs de vos années post cursus secondaire (→ voir comment justifier vos années en page 7)



POUR LES ÉTUDIANT·E·S HORS EU

Liste des documents à apporter obligatoirement lors de votre inscription si cela n'a pas déjà été fait lors de votre pré-inscription.

1 • Pièce d'identité

- Document d'identité délivré en Belgique (Permis de séjour) et / ou passeport avec Visa

→ Si le père ou la mère de l'étudiant·e réside en Belgique

- Une composition de ménage sur laquelle figure l'étudiant·e et son ou ses parent(s), datée à partir de juillet 2021

→ Si le père ou la mère de l'étudiant·e est de nationalité belge ou réfugié·e reconnu en tant que tel par la Belgique

- Une copie de la carte d'identité et composition de ménage, datée à partir de juillet 2021

→ Si l'étudiant·e est candidat réfugié·e ou réfugié·e reconnu en tant que tel par la Belgique

- Attestation du Commissariat Général aux réfugié·e·s ou de l'office des étranger·ère·s ou de l'administration communale reprenant l'état de la procédure.

→ Si l'étudiant·e est marié·e et son/sa conjoint·e réside en Belgique et y travaille ou perçoit des revenus de remplacement à titre personnel

- Composition de ménage datée à partir de juillet 2021
- Attestation de l'employeur en cours de validité ou de l'organisme concerné

→ Si l'étudiant·e vit en cohabitation légale et son/sa cohabitant·e réside en Belgique et y travaille ou perçoit des revenus de remplacement à titre personnel



POUR TOUS :
COMMENT JUSTIFIER VOS ANNÉES ?
TRAVAIL / ÉTUDES SUPÉRIEURES /
DEMANDEUR D'EMPLOI / AUTRES...

- Composition de ménage datée à partir de juillet 2021
- Attestation de cohabitation légale et attestation de l'employeur en cours ou de l'organisme concerné

→ **Si l'étudiant-e perçoit un revenu mensuel du CPAS**

- Attestation du CPAS mentionnant l'octroi du revenu d'intégration sociale

→ **Si l'étudiant-e travaille en Belgique et est titulaire d'un permis A, B ou C**

- Permis de travail couvrant l'année académique
- Contrat de travail à durée indéterminée
- Fiches de salaire (dont le montant ne peut être inférieur au montant du revenu d'intégration sociale pour isolé)
- Attestation de l'employeur-euse ou de l'organisme concerné

2 • Certificats et diplômes étrangers

→ **Si vous possédez votre équivalence définitive :**

- Décision d'équivalence des études secondaires
- Diplôme ou certificat étranger
- Relevé de notes lié

→ **Si vous êtes en attente de votre équivalence définitive :**

- Diplôme ou certificat étranger
- Relevé de notes lié
- La preuve de dépôt de la demande d'équivalence ou équivalence provisoire
- Justificatifs de vos années post cursus secondaire voir ci-dessous

• Coursus post-secondaire

→ **si certificat obtenu avant 2021**

- Vous devez justifier chaque année depuis l'obtention de votre CESS (ou équivalent, par exemple le Baccalauréat pour les français). Pour chaque année, les justificatifs doivent couvrir au minimum les mois de septembre à fin décembre.

Exemple : J'ai obtenu mon CESS à la fin de l'année 2017/2018. Je vais devoir fournir des documents pour l'année 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021. Ces documents doivent justifier mes activités de début septembre à fin décembre de l'année 2018 (pour 2018/2019), de l'année 2019 (pour 2019/2020) et de l'année 2020 (pour 2020/2021).

• Études supérieures

- Attestation de début et de fin de fréquentation scolaire
- Nombre d'heures de cours
- Mention réussite, échec ou abandon
- Nombre de crédits acquis et non acquis

→ **Si vous avez déjà effectué une année d'études supérieures en Belgique (sauf université) :**

- Vous devez fournir un bilan de santé (visite médicale obligatoire lors de toute première année d'études supérieures en Fédération Wallonie- Bruxelles). Le document est à demander aux services administratifs de l'ancien établissement. Si pour une raison ou une autre cette visite médicale n'a pas eu lieu, elle sera alors organisée par l'ESA LE 75.

→ **Si vous avez déjà effectué des études supérieures dans un établissement d'enseignement de la Communauté Française en Belgique :**

- Attestation d'apurement de dettes venant du dernier établissement supérieur fréquenté (faire la demande aux services administratifs de l'ancien établissement).

• Travail

- Attestation de l'employeur avec dates de début et de fin d'activités
- Fiches de paie
- Attestation des horaires de travail

• Demandeur-euse d'emploi

- Attestation de l'organisme de chômage mentionnant les dates de début et de fin d'inscription et indiquant qu'aucune dispense pour études n'a été obtenue durant cette période

• Autres

Si vous avez effectué d'autres sortes d'activités, il est demandé de justifier votre emploi du temps pour ces périodes par des documents officiels probants :

- Attestation des allocations familiales stipulant la non perception d'allocations
- Maladie : certificat médical
- Accouchement : une composition de ménage
- Voyage : billets d'avion, copie de passeport, visas, notes d'hôtel, attestations d'activités à l'étranger.

ETAPES

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE (PAE)

→ Avant le 9 octobre 2021

Elle concerne les cours et les examens. Vous constituerez et signerez votre Programme Annuel de l'Étudiant-e (PAE). C'est également à ce moment que vous pourrez éventuellement demander une dispense vous permettant de valider une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE) sans avoir à les suivre, ou de faire une demande d'aménagements si vous êtes dans une situation le nécessitant.

→ Prendre rendez-vous avant le 24/09/21.

• Inscription personnalisée

Pour les étudiant-e-s qui souhaitent demander des dispenses, des passerelles ou des aménagements, merci de prendre rendez-vous avant le 24/09/21 avec : **Noëlle Costa-Fujimoto**
→ noelle.costa@le75.be



ETAPES

CRÉER VOTRE COMPTE ET VOTRE ADRESSE E-MAIL

Une fois votre inscription administrative terminée, vous pourrez vous rendre chez **Eric Toumpsin** notre technicien afin qu'il vous crée votre compte et adresse e-mail @le75 qui sera l'unique adresse à utiliser pour échanger avec vos professeur-e-s ou le secrétariat, consulter l'agenda etc.



PETIT GLOSSAIRE POUR S'Y RETROUVER

CRÉDITS OU «ECTS»

Unité correspondant au temps consacré par l'étudiant-e, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage. Un crédit ECTS correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage (cours et travail à la maison) en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un bachelier est constitué de 180 ECTS.

UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) = COURS

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

FICHES DE COURS

Fiches décrivant avec précision chaque U.E : objectif, méthode, contenu, mode et critères d'évaluation, etc. Elles sont disponibles sur le site de l'ESA LE 75.

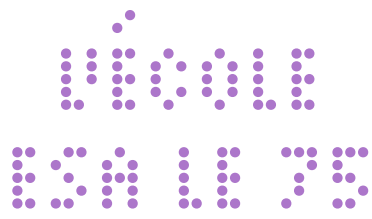
PROGRAMME ANNUEL DE L'ÉTUDIANT·E (PAE)

Ensemble d'unités d'enseignement approuvé par le jury qui constitue le programme d'études auxquelles un·e étudiant·e s'inscrit régulièrement pour une année académique. Il·elle participe aux activités, en présentant les épreuves et sera délibéré·e par le jury.

LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Ce règlement définit un certain nombre de normes et de priorités qui doivent conduire l'étudiant·e à produire un travail scolaire de qualité selon le niveau d'études. Ils définissent également les modalités de l'évaluation par les enseignant·e·s, les procédures de délibération ainsi que la communication de l'information relative à leurs décisions. Tou·tes les étudiant·e·s doivent en prendre connaissance. Il est disponible sur le site internet de l'école : www.leseptantecinq.be/fr/infos-pratiques/organisation-des-etudes/





L'ESA LE 75 fondée en 1969, propose un baccalauréat artistique de type court comprenant quatre orientations, appartenant au domaine des arts plastiques visuels et de l'espace : Graphisme, Images plurielles, Peinture et Photographie.

À ce titre, notre école offre un enseignement spécifique. Elle entend affirmer cette identité singulière en construisant un cursus cohérent qui réponde à cette envie de fournir une formation en art de manière plus intensive, tout en permettant aux étudiant·e·s qui le désirent de poursuivre ailleurs vers des masters complémentaires.

Le 75 est l'une des 16 écoles supérieures des arts à être subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est important de garder à l'esprit que l'école est régie conformément aux principes fondamentaux des services publics de l'éducation supérieure.

Le 75 compte environ 200 étudiant·e·s : cette dimension moyenne permet le développement de relations humaines de grande qualité

à tous les niveaux, tout en intégrant dans ces relations de nombreux échanges internationaux. Le cursus est rythmé par de fréquentes actions à haute valeur ajoutée : workshops, conférences, expositions, voyages, échanges internationaux qui constituent autant d'initiatives d'une grande efficacité pédagogique et qui ouvrent l'espace de l'école à une dimension événementielle très stimulante pour l'étudiant·e.

Le 75 c'est enfin votre école, prenez-en soin comme vous le faites pour les personnes et les choses que vous aimez...

Nous sommes heureux·ses de vous accueillir au 75, nous espérons que vous en tirerez le meilleur et que votre parcours devienne à terme une expérience inoubliable !

- **CHRISTOPHE ALIX**
Directeur
T. 02 761 01 20
christophe.alix@le75.be

l'équipe ADMINISTRATIVE

- **ELISABETH RUGGIU**

Coordinatrice du secrétariat

- Les horaires, délibérations, absence des professeur-e-s
- Les dossiers des professeur-e-s
- Les rendez-vous avec la direction

T. 02 761 01 25

elisabeth.ruggiu@le75.be

- **FRANÇOISE COSTER**

Responsable des dossiers étudiant-e-s

- Inscription à l'épreuve d'admission
- Renseignements épreuve d'admission
- Constitution du dossier de l'étudiant-e : inscription et réception des documents exigés
- Modifications dossiers étudiant-e-s : adresses, contacts, état civil, etc.
- Toutes attestations : fréquentation, réussite, échec, transports, etc.
- Logistique des événements de l'école

T. 02 761 01 24

françoise.coster@le75.be

- **NOËLLE COSTA - FUJIMOTO**

Conseillère académique

- Suivi du cursus de l'étudiant-e
- Valorisation de crédits obtenus dans un autre établissement
- Soutien administratif auprès de la direction dans la préparation et le suivi des nouveaux programmes
- Enseignement inclusif

T. 02 761 01 21

noelle.costa@le75.be

- **LAURENCE BERGER**

Organisation des études

- Suivi administratif et juridique des programmes d'études
- Suivi administratif des conseils d'option (C.O.), réunions d'orientation (R.O.), réunions inter-orientations (R.I.O.), Conseils de gestion pédagogique (C.G.P.)
- Suivi structurel des procédures et réglementations internes comme le Règlement Des Études
- Organisation des Commissions de recrutement
- Conseil social

T. 02 761 01 21

laurence.berger@le75.be

- **ERIC TOUMPSIN**

Technicien et informaticien

- Chargé de la gestion et de l'assistance technique
 - Parc informatique, projecteurs, photocopieurs, imprimantes, système internet, site,
 - Magasin (disponibilité de papiers et petites fournitures)
- Recharge des cartes Xafax (compte photocopies et impressions et carte d'étudiant-e.s)
 - Compte mail
- Prêt de matériel

technique@le75.be

- **JOËLLE MEYS**

Conciergerie du 75

- Conciergerie, gestion des locaux et entretien des équipements communs
- Dépannage photocopieurs
- Magasin, recharge des cartes Xafax
- Commandes

joelle.meys@le75.be

- **KARINE ARCQ ET NOËLLA PIRON**

« Les Dames en bleu »

- Direction entretien

• **MARJORIE DESOIGNIES**

Assistante administrative et logistique

- Constitution du dossier de l'étudiant-e-s : inscription et réception des documents exigés
- Modifications des dossiers étudiant-e-s : adresses, contacts, état civil, ...
- Toutes attestations : fréquentation, réussite, échec, transports, ...
- Cartes d'étudiant-e-s
- Absences des étudiant-e-s

T. 02 761 01 24

marjorie.desoignies@le75.be

• **JULIA VAN WEDDINGEN**

Chargée des relations internationales
et assistante à la communication

T. 02 761 01 21

julia.vanweddigen@le75.be

erasmus@le75.be

• **CÉDRIC FRIPIAT**

Comptabilité

- Réception du minerval
- Comptabilité
- Permanence sociale et conseil social
- Attestations reportages, voyages, stages

T. 02 761 01 22

compta@le75.be

• **BERNADETTE MERGAERTS**

Coordinatrice qualité

T. 0475 82 05 97

bernadette.mergaerts@le75.be

LES ACTIVITÉS DE L'ESA LE 75

Les activités de l'ESA LE 75 se déploient sur plusieurs sites, tous situés au sein de la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

LE SITE DEBECKER

- Direction
- Secrétariat

- Orientation photo
- Orientation images plurielles
- Orientation graphisme

- Salle informatique
 - Print lab
 - Atelier photo
 - Atelier de gravure
 - Atelier de sérigraphie
 - Atelier du livre

- Bibliothèque
- Cafétéria

→ 10 av. Jean-François Debecker 1200 Bruxelles

➔ Métro 1, arrêt Roodebeek ou Vandervelde

➔ Tram ligne 8, arrêt Woluwe Shopping).

LE SITE DE GULEDELLE

- Orientation peinture

- Projet Culture numérique
- Livre d'artiste + La Collec
(Louise Rigaud → la.collec@le75.be)

- Gulledele 98, 1200 Bruxelles
- ➔ Bus ligne 27 et 79, arrêt Andromède
- ➔ Bus ligne 45, arrêt Gulledele

ESPACES SUPPLÉMENTAIRES (COVID-19)

En raison de la situation sanitaire et afin de respecter la distanciation sociale, nous organisons cette année des cours dans divers lieux de Woluwe-Saint-Lambert.

WOLUBILIS

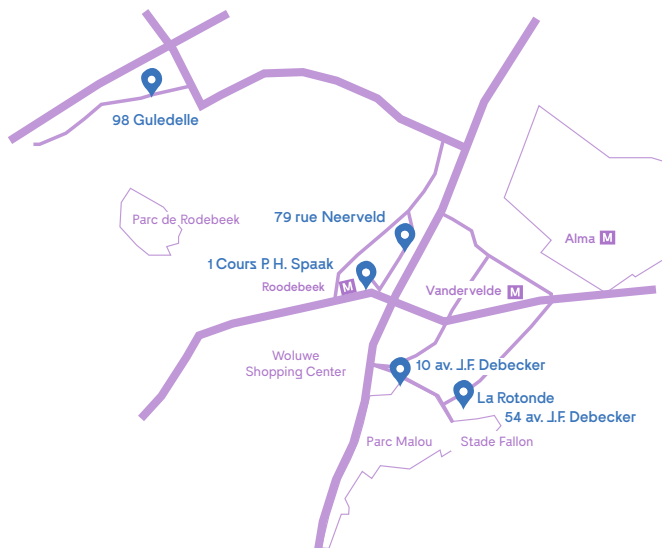
→ 1 Cours Paul Henri-Spaak 1200 Bruxelles
☞ Métro 1, arrêt Roodebeek

PAVILLONS SCHUMAN

→ 79 rue Neerveld 1200 Bruxelles
☞ Métro 1, arrêt Roodebeek

SALLE LA ROTONDE

54 av. Jean-François Debecker 1200 Bruxelles
☞ Métro 1, arrêt Roodebeek ou Vandervelde
☞ Tram ligne 8, arrêt Woluwe Shopping



ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES

Tou·tes les étudiant·e·s inscrit·e·s au 75 ont accès à un réseau de bibliothèques du pôle bruxellois. Avant de vous rendre dans l'une des bibliothèques, il est conseillé de prendre contact au préalable.

- **Les bibliothèques du supérieur (ESA)**
ex. Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de la Cambre / Saint Luc / Arba ...
- **La Bibliothèque BAIU-Bruxelles**
La BAIU est un espace de consultation de documents en arts et en architecture commun aux Instituts Saint-Luc et à la faculté d'architecture LOCI de l'UCL. La bibliothèque/ médiathèque met à disposition des étudiants toutes sortes de documents, papiers et électronique, livres, périodiques et médias accessibles depuis le catalogue de l'UCL.
- **Les bibliothèques des Hautes écoles**
ex. H.E. Francisco Ferrer / Paul-Henri Spaak ...
- **Les bibliothèques des Universités**
ex. U.L.B.

CONSEIL ÉTUDIANT·E·S AIDE AUX ÉTUDIANT·E·S

CONSEIL ÉTUDIANT·E·S (CE)

Le C.E. vous permet d'engager tout type d'initiative et d'action. Une école appartient surtout et avant tout à vous étudiant·e·s !. Cette structure peut vous permettre d'initier des projets qui vous tiennent à cœur ou qui ne sont pas assez présents ou manquants dans votre école. Toutes initiatives rentrant dans les possibilités offertes par le C.E. pourront être soutenues par la direction, l'administration ou des professeur·e·s. Le 75 encourage les propositions de projets, de groupes, d'événements initiés par les étudiant·e·s. Renseignez-vous auprès d'eux !
conseiletudiant@le75.be

REMÉDIATION

Mr. Olivier Duquenne, enseignant au 75, est disponible pour recevoir les étudiant·e·s en toute confidentialité et les soutenir dans leurs études : méthode de travail, organisation, soutien académique, etc...
Il peut aussi jouer le rôle de médiateur entre l'étudiant·e et les enseignant·e·s. Il peut également les orienter vers les personnes et/ou services compétents.

Quand et où ?

Ces rendez-vous se déroulent le mercredi après-midi (sur les deux sites de l'école).
Il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de **Noëlle Costa-Fujimoto** → T. 02 761 01 21
→ noelle.costa@le75.be

LE TUTORAT

Un·e étudiant·e en difficulté sur certains aspects d'un cours peut demander à bénéficier de séances de tutorat. Assurées par un étudiant·e plus avancé·e dans le cursus, ces séances permettent de reprendre certains points d'apprentissage (logiciels spécifiques, utilisation de matériel,

compréhension d'un cours théorique, etc) et / ou méthodologiques (prise de note, organisation des idées, etc.). Renseignement auprès de **Bernadette Mergaerts** → T. 0475 82 05 97
→ bernadette.mergaerts@le75.be

CONSEIL SOCIAL

Les étudiant·e·s ayant des difficultés financières peuvent éventuellement bénéficier d'une aide ponctuelle (deux fois par an). Les dossiers sont analysés avec la direction et les membres du Conseil Social en toute confidentialité. Renseignement et constitution des dossiers auprès de **Laurence Berger** → T. 02 761 01 21
→ laurence.berger@le75.be

PERMANENCE MÉDICALE

Permanence médicale, conseil santé, soutien psychologique, contraception, consommation de tabac, d'alcool, vaccination. La docteure Julia Garcia assure une consultation médicale, anonyme et gratuite accessible à tous les étudiant·e·s du 75.

Quand ?

Deux mercredis par mois, de 12h30 à 13h30

Où ?

Site Debecker, dans le local situé au-dessus du réfectoire. Si vous désirez joindre la docteure en dehors de sa venue à l'école, vous pourrez prendre un rendez-vous par mail :

→ julia.garcia@uclouvain.be

ou par téléphone du secrétariat médical

→ T. 02 764 30 80

Elle vous recevra alors dans le centre de Santé de l'UCL sur le site Chapelle-aux-Champs :
30 Clos Chapelle-aux-Champs 1200 Bruxelles

Votre carte européenne d'assurance maladie vous permettra d'obtenir la prise en charge des soins médicaux par la mutualité au même titre qu'un·e assuré·e belge. Ressortissant·e·s d'un pays de l'UE ou non, afin de percevoir le remboursement de vos frais médicaux, vous devez vous affilier à une mutuelle belge. Exception : les étudiant·e·s qui souscrivent dans leur pays d'origine une assurance qui couvre leur séjour en Belgique.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANT·E·S

La législation belge pose un principe général interdisant la discrimination directe et indirecte des personnes sur base, entre autres, du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique ou nationale, de la conviction religieuse ou philosophique, de l'orientation sexuelle, du genre, du handicap, etc.

L'ESA LE 75 adhère naturellement depuis sa création à ce principe fondamental et s'efforce d'offrir à tou·tes un enseignement et un accompagnement de qualité.

→ Vous souhaitez faire part d'une situation particulière ?

→ Vous vous posez des questions sur les mesures mises en place pour une plus grande inclusivité ?

N'hésitez pas à contacter **Noëlle Costa-Fujimoto**.
→ T. 02 761 01 21 → noelle.costa@le75.be

AIDE SOCIALE INDIVIDUELLE

Ce service est GRATUIT pour les étudiant·e·s de l'ESA LE 75, même si vous n'habitez pas la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Le service social communal de W.S.L. apporte une aide personnalisée à toute personne confrontée aux problèmes de droit social, logement, questions juridiques, aide administrative, soutien moral et urgences psychologiques... Ses assistant·e·s sociaux·ales travaillent en collaboration avec tous les services spécialisés tels que mutuelles, CPAS, sociétés de logements sociaux, contributions, caisses de chômage, d'allocations familiales, services de santé mentale, d'aide à la jeunesse ou de médiation de dettes.

Quand ?

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h — 13h30 à 17h
Permanences du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous : T. 02 761 29 82/83
02 761 29 76 – 02 761 28 37

Où ?

Action Sociale de la Commune de W.S.L.
123, Tomberg (1er étage) - 1200 Bruxelles

AIDE ADMINISTRATIVE

Pour la réalisation de votre dossier de demande de Bourse, le service n'apporte son aide que pour la version papier de votre dossier, pas d'aide pour la demande de bourse en ligne (respect de la vie privée). Ses assistant·e·s sociaux·ales travaillent en collaboration avec tous les services spécialisés tels que Mutuelles, CPAS, aide à la jeunesse, médiation de dettes, sociétés de logements sociaux, caisses d'allocations familiales, contributions, caisses de chômage, services de santé mentale (psychologie),...

Quand ?

Les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 sans prise de rendez-vous.

Les après-midis en prenant rendez-vous à l'accueil au T. 02 761 28 34 de 8h30 à 16h30.

Il est demandé de bien vouloir vous y prendre à l'avance, leurs agendas étant souvent chargés.

Où ?

La permanence est organisée par le service Action Sociale de la Commune de W.S.L.
123, Tomberg (1er étage) - 1200 Bruxelles



INFOS COVID MESURES SANITAIRES DE LA RENTRÉE 2021

Le retour en présentiel est prévu à 100%. Il sera par contre absolument indispensable que tout le monde respecte à tout moment les trois règles sanitaires suivantes :



Port du masque obligatoire partout et à tout moment (à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments)



Désinfection des mains, des tables et équipements le plus régulièrement possible. Nous mettons à votre disposition du gel hydro-alcoolique à l'entrée des bâtiments, ainsi que du savon dans les sanitaires, mais nous vous recommandons aussi d'amener votre propre gel. Il vous sera demandé de désinfecter tout équipement du 75 (agrandisseur, ordinateur, appareil photo, presse, matériel en sérigraphie ou en peinture, etc..) après chaque utilisation. Du désinfectant et du papier à usage unique seront mis à votre disposition dans les ateliers.



Distanciation physique Cette distance n'est pas obligatoire dans le présent protocole (depuis le 01/09/21), mais merci d'éviter de vous agglutiner dans les couloirs ou dans les espaces fermés et essayez de faire en sorte à ce que les flux puissent circuler avec un peu moins de monde qu'à l'ordinaire.



Restauration : Pour le moment nous ne pourrions malheureusement pas assurer le traditionnel croque-monsieur et la soupe du midi dans le réfectoire. Nous essayons de voir si nous pourrions trouver un moyen dès que possible. Des options existent aussi pour se restaurer avec son propre pique-nique autour des sites du 75. Les fontaines d'eau resteront à votre disposition mais vous devrez amener votre propre contenant.

Alix Christophe direction@le75.be	De Jaceer Anne anne.dejaeger@le75.be	Godin Melanie melanie.godin@le75.be	Marula Romain romain.marula@le75.be	Proux Constance constance.proux@le75.be
Arcy Carine carine.arcq@le75.be	Delente Frédéric frederic.delente@le75.be	Gisnet Britte brigitte.gignet@le75.be	Mersaerts Bernadette bernadette.mergaerts@le75.be	Robin Gwendoline gwendoline.robin@le75.be
Bauduin Jean-Pierre jeanpierre.bauduin@le75.be	Deris Ronan ronan.deriez@le75.be	Havaleidis Anseliki angeliki.havaleidis@le75.be	Mess Jodille joelle.mey@le75.be	Rouillier Valérie valerie.rouillier@le75.be
Berger Laurence laurence.berger@le75.be	Desamory Lucile lucile.desamory@le75.be	Hustache Anne anne.hustache@le75.be	Miss Roberta roberta.miss@le75.be	Russu Elisabeth elisabeth.ruggiu@le75.be
Bertrand Olivier olivier.bertrand@le75.be	Desoignes Marjorie marjorie.desoignes@le75.be	Jattiot Antoinette antoinette.jattiot@le75.be	Montone Flavio flavio.montone@le75.be	Sacchetto Michela michela.sacchetto@le75.be
Biset Sébastien sebastien.biset@le75.be	De Tschanner David david.detschanner@le75.be	Jeuinaux Philippe philippe.jeuinaux@le75.be	Morianu Paul paul.morianu@le75.be	Smeets Pierre pierre.smeets@le75.be
Boutin Marie-Noëlle marionnelle.boutin@le75.be	Dupont Sabine sabine.dupont@le75.be	Lazaridis Savvas savvas.lazaridis@le75.be	Muller Eric eric.muller@le75.be	Toumpsin Eric eric.toumpsin@le75.be
Coché Jérôme jerome.coché@le75.be	Duquenne Olivier olivier.duquenne@le75.be	Lecouturier Mathieu mathieu.lecouturier@le75.be	Neirinck Elise elise.neirinck@le75.be	Van Biesen Paul paul.vanbiesen@le75.be
Costa - Fuaimoto Noëlle noelle.costa@le75.be	Euerarts de Weip Vincent vincent.euerarts@le75.be	Lehance Patrick patrick.lehance@le75.be	Piette Christophe christophe.piette@le75.be	Van Ryn Flor flor.vannyn@le75.be
Coste Française francoise.coste@le75.be	Fripat Cédric cedric.fripat@le75.be	Leray Alexandre alexandre.leray@le75.be	Piron Noëlla noella.piron@le75.be	Van Wiedingen Julia julia.vanwiedingen@le75.be
De Gelas Anne anne.degelas@le75.be	Gerhart Muriel muriel.gerhart@le75.be	Le Simple David david.lesimple@le75.be	Poliat Jonathan jonathan.poliat@le75.be	Vereecken Michel michel.vereecken@le75.be
De Groef Stéphane stephane.degroef@le75.be	Gisonda Vito vito.gisonda@le75.be	Maheu François francois.maheu@le75.be	Prestavoine Céline celine.prestavoine@le75.be	

Ce livret a été écrit et relu par
Françoise Coster, Christophe Alix
Romain Marula, Flore van Ryn
et Noëlle Costa - Fujimoto.

Ce livret a été mis en forme
par Flore van Ryn et Romain Marula

Ce livret est composé avec
les typographies Bandeins et Tiny.

Ce livret est imprimé en riso chez Harry
Risograph printing sur du papier Munken
Print White 115gr/m²

